ETUDE STRUCTURELLE CONCERNANT LES PRESTATIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DANS L'ARRONDISSEMENT JURASSIEN

TABLES DES MATIÈRES

1 Résumé 2
2 Avant-propos 2
3 Méthodologie 2
4 Etat des lieux dans l'Arrondissement 3
4.1 Syndicat de paroisses Par8 3
4.2 Syndicat de paroisses de l'Erguël 5
4.3 Région lac-en-ciel 7
4.4 Paroisse indépendante, Paroisse de Rondchâtel 9
4.5 Bienne 9
4.6 Canton du Jura 10
5 Analyse SWOT 12
5.1 Gouvernance rôles et articulation des échelons 12
5.2 Ressources humaines compétences et relève 12
5.3 Communication visibilité et relation avec les familles 12
5.4 Territoire mobilité et proximité 13
5.5 Architecture de l'offre âges et parcours 13
5.6 Partenariats et positionnement de connexion3d 13
5.7 Finances moyens et fonctions support 14
5.8 Données pilotage qualité et sécurité 14
6 Variante 1 – centralisation 15
6.1 Présentation succincte de la variante 15
6.2 Gouvernance et pilotage 16
6.3 Ressources humaines 16
6.4 Communication et données 16
6.5 Conception des parcours 16
6.6 Avantages et inconvénients 17
7 Variante 2 – décentralisation 18
7.1 Présentation succincte de la variante 18
7.2 Gouvernance et pilotage 18
7.3 Ressources humaines 18
7.4 Communication et données 19
7.5 Conception des parcours 19
7.6 Avantages et inconvénients 19

Auteurs

Jessica Beuchat, Christian Borle, Céline Ryf, Jeannine Glaus Schneider, Natacha Weiss, Colin Wyder

1 RÉSUMÉ

La présente étude réalisée entre décembre 2025 et mai 2026 met en exergue l'ossature des prestations en faveur de la jeunesse dans l'Arrondissement. Sans surprise, les organisations sont sensiblement différentes en fonction des lieux géographiques sondés. Il en ressort également que le personnel en charge de ces prestations est extrêmement morcelé tant entre les paroisses qu'au niveau des différents échelons hiérarchiques.

2 AVANT-PROPOS

Depuis le 1er janvier 2026, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (ci-après RefBEJUSO), ont adopté des nouvelles lignes directrices en faveur du travail ecclésiale à destination de l'enfance et de la jeunesse (0 à 25 ans). Ces nouvelles lignes directrices souhaitent permettre aux paroisses et aux régions d'élaborer une offre destinée à l'enfance et à la jeunesse qui corresponde à la réalité du terrain, prenant en compte, notamment les contraintes liées aux ressources, aux effectifs, à la géographie ainsi qu'aux enjeux actuels d'une société en mouvements. Les paroisses disposent d'un délai raisonnable de 5 années pour mettre en œuvre ces nouvelles lignes directrices à travers l'élaboration d'un concept propre à chaque terrain paroissial.

Dans ce sens, les données récoltées ces derniers mois dans notre arrondissement, sont vraies aujourd'hui mais risquent bien de changer dans un futur très proche, bon nombre de paroisses de l'Arrondissement étant actuellement en réflexion pour une nouvelle formulation de leur projet d'offre ecclésiales enfance et jeunesse (intégrant un parcours catéchétique et par là-même un parcours de confirmation). Dans ce sens, vouloir penser le « post-caté » alors même que le caté est en construction s'avère particulièrement complexe.

A noter encore que, d'une manière générale, l'arrivée des nouvelles lignes directrices est perçue positivement par les acteurs et actrices de la catéchèse (catéchètes professionnels-les, animateurs-trices jeunesse et pasteurs-es) de notre arrondissement.

Ce travail de recherche met en évidence que les contextes sont très variés, et les approches ont été construites de manière très différente selon les réalités locales, ce qui complexifie encore l'analyse. Si les paroisses ont rencontré des défis similaires, elles y ont répondu de façons diverses : certaines ont fusionné, d'autres ont mis en place des regroupements. Face à des enjeux comparables, les solutions ont donc largement divergé. Il devient dès lors difficile de synthétiser des réalités aussi distinctes.

Enfin, les auteurs tiennent à exprimer leurs vifs remerciements aux personnes sollicitées dans le cadre de cette première phase de recherche car sans leur aimable et précieuse sollicitude, il n'aurait pas été possible de dresser cet état des lieux de la structure des prestations en faveur de la jeunesse dans l'Arrondissement jurassien.

En résumé, notre démarche visait à dresser un état des lieux actuel. Cependant, nous avons été confrontés à la complexité d'un contexte en pleine transformation. Les questions posées, inhabituelles pour les acteurs de terrain, ainsi que l'exercice consistant à faire un bilan pour imaginer l'avenir, n'ont pas toujours été facilement compris.

3 MÉTHODOLOGIE

Le groupe de travail dédié à la jeunesse va œuvrer en trois phases successives, notamment au travers d'une :

1. première phase de cartographie de la situation actuelle ;
2. seconde phase d'analyse des données précédemment mises en évidence ;

3. troisième phase lors de laquelle se verront proposées des variantes de solutions.

Cette première phase de cartographie, dont le présent dossier est l'expression, a pour ambition de mettre en évidence les ressources mises à disposition en faveur de la jeunesse dans l'Arrondissement jurassien au travers des axes suivants :

1. La quantification, c'est-à-dire combien de ressources sont allouées aux diverses prestations ;
2. La spécialisation, c'est-à-dire quels profils de poste sont alloués aux diverses prestations ;
3. La segmentation, c'est-à-dire de quel échelon (canton, syndicat, paroisse) émanent les ressources mises à disposition.

Les données ont été récoltées par les membres du groupe de travail entre décembre 2025 et avril 2026 dans toutes les paroisses de l'Arrondissement jurassien. Les données ont été consolidées en pourcentage de poste afin d'avoir une base de comparaison commune comme indiqué ci-dessous :

$$1\ EPT[1] = 100\%\ de\ poste = 1920\ heures[2]$$

Cependant, les membres du groupe de travail tiennent à préciser que les chiffres présentés ci-après reflètent une tendance et ne sauraient être interprétés de manière absolue car lors du processus de récolte des données, il s'est avéré parfois difficile d'obtenir des chiffres reflétant la réalité. Les questions posées sortent des repères habituels. Les participants au sondage ne sont pas accoutumés à estimer des pourcentages de temps de travail, ce qui rend les résultats obtenus délicats à interpréter. Sans compter que le temps d'engagement pour les catéchètes professionnels-les est plus facilement quantifiable, leur engagement étant spécifique à la catéchèse. Cela n'est pas le cas pour les pasteur-e-s, leur engagement étant au service d'activités dépassant le cadre spécifique de la catéchèse et de la jeunesse. Les membres du groupe ont unanimement rencontré des difficultés pour obtenir ces chiffres.

Enfin, une certaine méfiance a été exprimée quant à l'usage des chiffres, avec la crainte qu'ils puissent servir à justifier la suppression d'initiatives existantes.

Cette difficulté supplémentaire qui n'était pas anticipée dans la planification initiale a poussé les membres du groupe de travail à opter pour une seconde phase de recherche afin d'étoffer et affiner le premier jet de données jusqu'alors collectées. Cette phase de recherche démontre également la diversité organisationnelle de notre arrondissement. Entre collaborations régionales, fusions ou encore travail en syndicat, les paroisses de l'Arrondissement du Jura démontrent une multiplicité d'organisations territoriales. **Ce fait ne simplifie en rien la lecture, la compréhension ainsi que l'interprétation de l'état des lieux réalisé.**

4 ETAT DES LIEUX DANS L'ARRONDISSEMENT

4.1 SYNDICAT DE PAROISSES PAR8

Le syndicat Par8 est le regroupement des paroisses de Grandval, Moutier, Court, Bévilard, Haute-Birse (Reconvilier et Tavannes), Tramelan et Sornetan. Elles s'organisent en syndicat notamment pour l'engagement de certains postes catéchétiques. Elles collaborent pour l'élaboration des projets catéchétiques sur certains cycles.

Au niveau organisationnel, l'on peut distinguer 4 échelons :

- L'Arrondissement jurassien ;
- Le syndicat Par8 ;

[1] Equivalent plein-temps
[2] $(52\ semaines\ de\ travail\ \times 40\ heures) - (4\ semaines\ de\ travail\ \times 40\ heures) = 1920$

- Deux sous-régions du Par8, à savoir :
 - Par8 haut (Haute-Birse, Tramelan, Sornetan) et ;
 - Par8 bas (Grandval, Moutier, Court, Bévilard) ;
- Les paroisses.

4.1.1 Cycle 0 (0–5 ans)

L'activité principale proposée au groupe 0-5 ans dans le Par8 est « l'éveil à la foi », qui invite parents et enfants à participer à des moments ludiques en compagnie d'un.e pasteur.e. Cette activité a lieu de manière séparé dans le Par8 du haut et du bas, elle permet de toucher des parents également. A noter encore que l'éveil à la foi dans le bas du Par8 s'organise de manière œcuménique avec la communauté catholique de Moutier.

4.1.2 Cycle 1 (6–10 ans)

Pour les enfants de 6 à 10 ans du cycle 1, certaines paroisses ont opté pour une gestion semi-mutualisée de la prestation au niveau paroissial. Ainsi, les paroisses se sont organisées en binômes, à savoir :

- Moutier et Grandval ;
- Court et Bévilard ;
- Tramelan et Sornetan.

Ces binômes ont pris le parti d'engager des catéchètes professionnels à l'exception du duo Tramelan et Sornetan qui fonctionne au travers de poste pastoral. A l'instar de la paroisse de Haute-Birse. Il s'agit essentiellement d'activités liées à la catéchèse.

4.1.3 Cycle 2 (11–13 ans)

Le cycle 2 est exclusivement géré au niveau du syndicat. Il s'agit essentiellement d'activités liées à la catéchèse. Trois catéchètes professionnelles se partagent la responsabilité pour ce cycle, en collaboration avec deux pasteurs en soutien et en complémentarité.

4.1.4 Cycle 3 (14-15 ans)

Le Cycle 3 est organisé en Par8, à savoir une volée 10H et une volée 11H. Il s'agit essentiellement d'activité liée à la catéchèse. Le programme cycle 3 du Par8 bas a été paroisse pilote dans le projet "Avenir de la catéchèse". Le projet catéchétique est en pleine refonte actuellement.

4.1.5 Cycle 4 (16-25 ans)

Le cycle 4 est géré en partie au niveau du syndicat avec un appui substantiel de l'Arrondissement au travers des prestations de connexion3d. Il s'agit d'activité post-catéchisme incluant en partie les catéchumènes du cycle 3, mais également un programme de formation des mono-catés.

Selon les professionnels engagés, leur pratique du cycle 3 est quelque peu fusionné avec le cycle 4, ainsi, dans cette configuration mixte, il est impossible de dire exactement les pourcentages alloués à chacun.

4.1.6 Cycle 5 (25-40 ans)

Aucun pourcentage n'est spécifiquement prévu pour cette tranche d'âge dans le Par8. Cependant, un poste de chargé de projets a été créée, ce dernier au service de projets culturels ayant pour public cible cette tranche d'âge. Les cultes restent une des activité phare pour les adultes.

4.1.7 Consolidation en fonction du profil

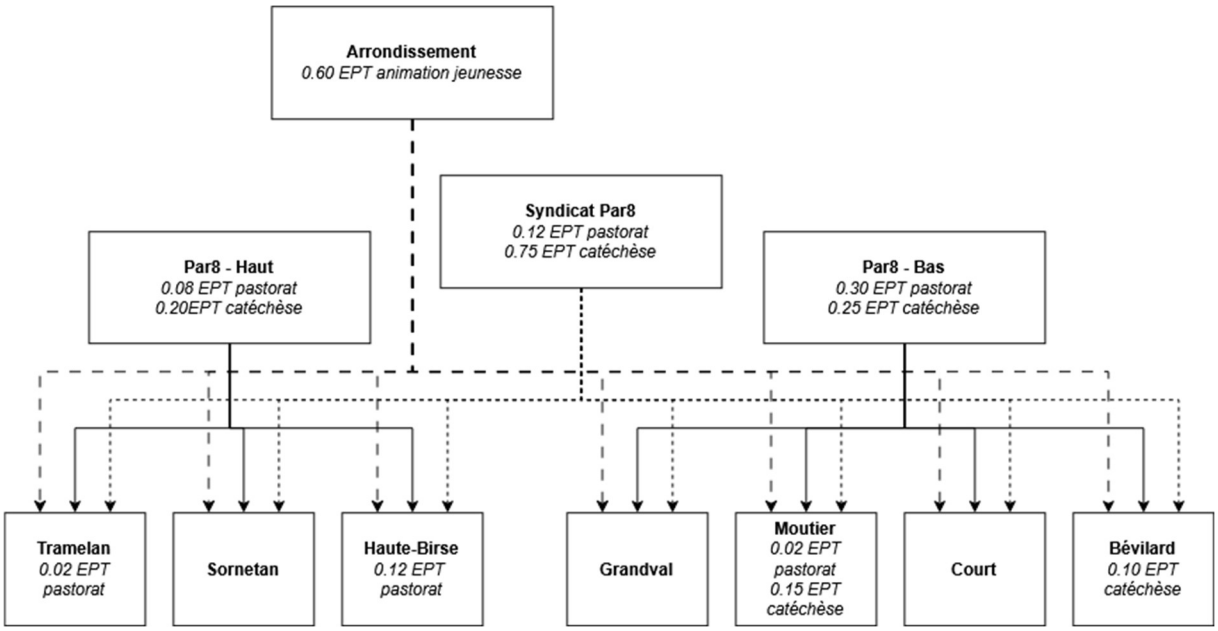
Par8	Pasteur	Catéchète	Animateur	Total
Cycle 0	10.00%			10.00%
Cycle 1	16.75%	25.00%		41.75%
Cycle 2	4.60%	50.00%		54.60%

Cycle 3	28.50%	45.00%[3]		73.50%
Cycle 4	7.50%		85.00%	92.50%
Cycle 5				
Sous-total	**67.35%**	**120.00%**	**85.00%**	**272.35%**

4.1.8 Consolidation en fonction du prestataire de service

Par8	Paroisses	Syndicat	Arrond[4]	Canton[5]	Total
Cycle 0				10.00%	10.00%
Cycle 1	25.00%			16.75%	41.75%
Cycle 2		50.00%		4.60%	54.60%
Cycle 3		45.00%		28.50%	73.50%
Cycle 4		25.00%	60.00%	7.50%	92.50%
Cycle 5					
Sous-total	**25.00%**	**120.00%**	**60.00%**	**67.35%**	**272.35%**

4.1.9 Vue d'ensemble



4.2 SYNDICAT DE PAROISSES DE L'ERGUËL

Le syndicat des paroisses de l'Erguël regroupe 8 paroisses du Vallon de St-Imier, à savoir :

- Sonceboz-Sombeval ;
- Corgémont-Cortébert ;
- Courtelary-Cormoret ;
- Villeret ;
- St-Imier ;
- Sonvilier ;
- Renan ;

[3] A cause d'un congé maladie, les EPT liés à cette fonction n'ont pas pu être estimés et sont par conséquent sous-évalués dans les données présentées.

[4] Arrondissement (postes engagés par le CSJ).

[5] Postes salariés par l'Eglise cantonale RefBEJUSO (essentiellement les postes pastoraux).

- La Ferrière.

La collaboration des 8 paroisses de la région de l'Erguël permet de vivre une Eglise riche et variée, notamment à travers une offre d'activités catéchétiques et jeunesse.

4.2.1 Cycle 0

Les activités avec les enfants de 0 à 5 ans s'appellent « Graines de sens » et sont exclusivement desservies par des postes pastoraux. Cependant, en sus d'un 5% de coordination pour ce cycle géré au niveau du syndicat, on distingue un morcellement de petits taux paroissiaux alloués à cette prestation entre les différentes paroisses.

4.2.2 Cycle 1

Le fonctionnement de ce cycle est similaire au précédent. Il s'agit essentiellement d'activités liées à la catéchèse.

4.2.3 Cycle 2

L'offre catéchétique du cycle 2 est positionnée sous la responsabilité des catéchètes professionnels-les. Les rencontres se vivent au niveau du territoire du syndicat avec une équipe de catéchumènes par volée 7H et 8H.

4.2.4 Cycle 3

Ce cycle comprend les volées de 9H, 10H et 11H qui se rencontrent au niveau du syndicat. Les volées 9H et 10H se constituent en un seul groupe. La 11H constitue la fin du parcours catéchétique et donc la voie à la confirmation. Au moment de relever ces chiffres, des réflexions était en cours pour une nouvelle forme de caté pour les ados avec une diminution de 20% de poste pour les catéchètes professionnels.

4.2.5 Cycle 4

Appelé également « Post-KT » ce cycle, tout comme les deux cycles précédents, dispose de l'engagement d'une animatrice (dans le cas précis il s'agit d'une catéchète professionnelle) au niveau du syndicat. Cet engagement est largement soutenu par le département jeunesse des Eglises réformées, connexion3d. Aucune présence pastorale n'est prévue en cycle 4.

4.2.6 Cycle 5

Un petit pourcentage est à disposition des pasteur-e-s du syndicat en vue de l'émergence de projets à destination des 26-40 ans.

4.2.7 Consolidation par fonction

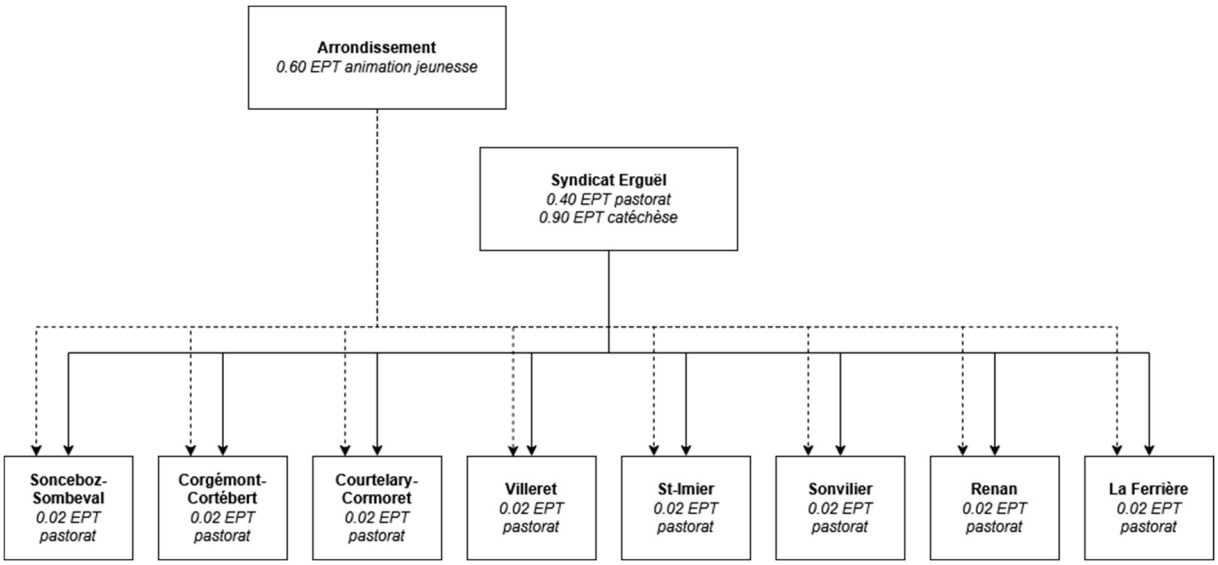
Erguël	Pasteur	Catéchète	Animateur	Total
Cycle 0	13.00%			13.00%
Cycle 1	18.00%			18.00%
Cycle 2	10.00%	35.00%		45.00%
Cycle 3	20.00%	55.00%		75.00%
Cycle 4		20.00%	60.00%	80.00%
Cycle 5	5.00%			5.00%
Sous-total	**66.00%**	**110.00%**	**60.00%**	**236.00%**

4.2.8 Consolidation par prestataire

Erguël	Paroisses	Syndicat	Arrond.	Canton	Total
Cycle 0				13%	13.00%
Cycle 1				18%	18.00%
Cycle 2		35%		10%	45.00%

Cycle 3		55%		20%	75.00%
Cycle 4		20%	60%		80.00%
Cycle 5				5%	5.00%
Sous-total		**110%**	**60%**	**66%**	**236.00%**

4.2.9 Vue d'ensemble



4.3 RÉGION LAC-EN-CIEL

Ces trois paroisses s'organisent de manière indépendante dans la réalisation de leurs offres catéchétiques. Cependant, certaines collaborations sont effectives, notamment pour les cycles 2 et 3 ainsi que pour l'animation jeunesse (cycle 4). A noter que ces collaborations n'ont pas de dimension formelle/contractuelle.

Les activités vécues en région sont placées sous la dénomination « Lac-en-Ciel ». Le tableau présenté ci-dessous synthétise les engagements paroissiaux et régionaux sous le terme « Lac-en-Ciel » afin de simplifier la lecture.

4.3.1 Cycle 0 (0-5 ans)

Le cycle 0 se déroule ainsi dans les trois paroisses :

La Neuveville : Engagement exclusivement pastoral, ce vit en synergie avec le cycle 1

Plateau de Diesse & Nods : Engagement exclusivement pastoral, ce vit de manière œcuménique avec la communauté catholique du Plateau de Diesse.

De manière générale, les offres sont essentiellement axées sur de la catéchèse et sont intitulées « éveil à la foi ».

4.3.2 Cycle 1

Le cycle 1 se décline ainsi pour les trois paroisses :

La Neuveville : Engagement exclusivement catéchétique. Comme mentionné au point précédent, le cycle 1 se vit en synergie avec le cycle 0

Plateau de Diesse et Nods : Engagement pastoral uniquement.

Il s'agit essentiellement d'activités catéchétiques.

4.3.3 Cycle 2

Il s'agit du premier cycle placé sous la collaboration « Lac-en-Ciel ». Il comprend les volées 7H et 8H. Il est placé sous la responsabilité d'une catéchète professionnelle avec une collaboration pastorale.

4.3.4 Cycle 3

Le cycle 3 se vit également dans la dimension de collaboration « Lac-en-Ciel ». Il se réparti ainsi :

- 9H et 10H, programme commun sous la responsabilité d'engagements uniquement pastoraux
- 11H sous la responsabilité d'engagements uniquement pastoraux

4.3.5 Cycle 4

Ce cycle dispose de l'engagement d'un animateur (dans le cas précis il s'agit d'un catéchète professionnel) engagée par la paroisse de La Neuveville. Cet engagement est largement soutenu par le département jeunesse des Eglises réformées, connexion3d. Aucune présence pastorale n'est prévue en cycle 4.

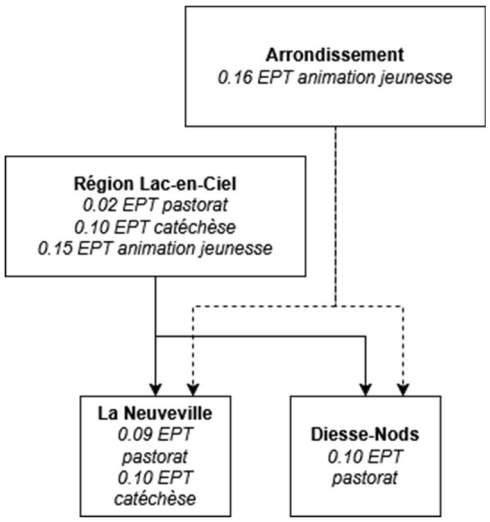
4.3.6 Consolidation en fonction du profil

Lac-en-Ciel	**Pasteur**	**Catéchète**	**Animateur**	**Total**
Cycle 0	6.00%			6.00%
Cycle 1	3.00%	10.00%		13.00%
Cycle 2	2.00%	10.00%		12.00%
Cycle 3	10.00%			10.00%
Cycle 4			32.00%	32.00%
Cycle 5				
Sous-total	**21.00%**	**20.00%**	**32.00%**	**73.00%**

4.3.7 Consolidation en fonction du prestataire de service

Lac-en-Ciel	**Paroisses**	**Sous-région**	**Syndicat**	**Arrond.**	**Total**
Cycle 0	6.00%				6%
Cycle 1	13.00%				13%
Cycle 2	12.00%				12%
Cycle 3	10.00%				10%
Cycle 4	15.00%			17.00%	32%
Cycle 5					
Sous-total	**56.00%**			**17.00%**	**73%**

4.3.8 Vue d'ensemble



4.4 PAROISSE INDÉPENDANTE, PAROISSE DE RONDCHÂTEL

La paroisse de Rondchâtel est issue d'un processus de fusion accompli en 2010 et regroupe les villages de La Heutte, Péry, Frinvilier, Romont, Plagne, Vauffelin et Orvin.

Pour le travail en catéchèse (enfance et jeunesse) elle engage majoritairement des catéchètes professionnels-les, secondés.es par les pasteurs. Les activités du cycle 4 sont soutenues par l'engagement de l'animateur connexion3d.

Actuellement, l'offre « Samedi Familles » est un projet soutenu par la paroisse et géré par une équipe de bénévole. Il s'adresse aux familles et à la jeunesse. Aucun pourcentage de travail n'est attribué à ce projet.

Rondchâtel	**Past.**	**Cat.**	**Anima.**	**Anim.**	**Anim.**	**EPT**
Prestataire	**P**	**P**	**S / R**	**P**	**3D**	
Cycle 0						0.00%
Cycle 1	2.00%	7.50%				9.50%
Cycle 2	1.50%	7.50%				9.00%
Cycle 3	18.00%	40.00%				58.00%
Cycle 4				15.00%	16.60%	31.60%
Cycle 5						0.00%
Sous-total	21.50%	55.00%	0.00%	15.00%	16.60%	108.10%

4.5 BIENNE

La paroisse de Bienne fonctionne de manière indépendante. Cette dernière a pris le parti de fusionner les repères d'âge ainsi que les forces professionnelles qui sont plutôt définis et répartis en fonction des projets. L'offre se décline selon deux axes complémentaires, à savoir :

- Un axe d'approfondissement dans la continuité du catéchisme et ;
- Un axe social favorisant l'expérience collective et le service à la population.

En outre, les postes attribués selon les différentes fonctions sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Bienne	Past.	Cat.	Anim.	Anim.	Form.[6]	EPT
Prestataire	**P**	**P**	**P**	**3D**		
Cycle 0 (0-5)						
Cycle 1						
Cycle 2	40.00%	50.00%	50.00%			161.60%
Cycle 3						
Cycle 4 (16-25)				16,60	5.00%	
Cycle 5 (26-40)	10.00%[7]					10.00%
Sous-total	**50.00%**	**50.00%**	**50.00%**	**16.60%**	**5.00%**	**171.60%**

La paroisse française de Bienne, du fait de l'encrage solide de sa structure de gestion peut se permettre d'internaliser l'engagement pastoral et catéchétique au service de la catéchèse et de la jeunesse, ce qui parfois peut faire défaut dans des paroisses de tailles plus modestes.

4.6 CANTON DU JURA

Les paroisses jurassiennes se distinguent de leurs consœurs bernoises car le protestantisme fait figure de confession minoritaire dans le canton du Jura dans lequel environ 8% de la population est de confession réformée. Par conséquent, les paroisses jurassiennes sont organisées à l'échelle d'un district. Ainsi, comme le canton du Jura compte quatre districts, il compte également trois paroisses et une paroisse transfrontalière à cheval sur les cantons de Berne et du Jura. Plus spécifiquement, il d'agit :

- De la paroisse de Delémont ;
- De la paroisse de Porrentruy ;
- De la paroisse des Franches-Montagnes ainsi que ;
- De la paroisse transfrontalière de Moutier (les engagements pastoraux et catéchétiques pour le catéchisme et la jeunesse sont gérés par le Par8).

Du fait de la taille relativement importante des paroisses du fait de leur étendue géographique, ces dernières sont relativement indépendantes et s'organisent en l'interne sur l'essentiel des activités de jeunesse qu'elles proposent. Cependant, certaines activités sont organisées entre les 3 paroisses pour permettre des rencontres pour les jeunes.

Au niveau administratif, tous les salariés actifs dans le cadre des activités de jeunesse sont administrativement rattachés à l'EREJ du fait de leur contrat de travail – quand bien même ces derniers sont présents de manière permanente et s'organisent au niveau des paroisses.

A noter que l'EREJ, au travers d'un faible pourcentage de travail, est active au sein de l'Aumônerie œcuménique des écoles (SAOE) qui est un service d'écoute dans les écoles jurassiennes du secondaire II en collaboration avec des collaborateurs catholiques.

4.6.1 Delémont

Delémont	Animatrices	Pasteur.e.s	Sous-total
Eveil à la foi, visites aux familles, baptêmes	0%	8.50%	9%
Cycle 1	16%	4%	20%
Cycle 2	9%	9%	18%
Cycle 3	27%	23%	50%
Monos, camp de ski, animations	12%	6%	18%
Cadets	11%	0.50%	12%
Sessions des sortants	3%	6%	9%

[6] Formateur, d'après les informations récoltées auprès des différentes paroisses, il semble que ce profil de prestataire de service est unique à la paroisse de Bienne.
[7] L'offre pour ce public précis est en cours d'élaboration.

SAOE	10%	0%	10%
Sous-total	**78%**	**57%**	**135%**

4.6.2 Porrentruy

Porrentruy	**Animatrices**	**Pasteur.e.s**	**Sous-total**
Eveil à la foi, visites aux familles, baptêmes	6%	8%	14%
Cycle 1	22%	11%	33%
Cycle 2	11%	11%	22%
Cycle 3	0%	23%	23%
Aumônerie secondaire I	8%	0%	8%
Sessions des sortants	3%	0%	3%
Monos, camp de ski	0%	9%	9%
SAOE	5%	0%	5%
Sous-total	**55%**	**62%**	**117%**

4.6.3 Franches-Montagnes

Franches-Montagnes	**Animatrices**	**Pasteur.e.s**	**Sous-total**
Eveil à la foi, visites aux familles, baptêmes	0%	5%	5%
Cycle 1	11%	2%	13%
Cycle 2	9%	2%	11%
Cycle 3	2%	23%	25%
Sessions des sortants	0%	3%	3%
Monos	0%	6%	6%
Sous-total	**22%**	**41%**	**63%**

4.6.4 Consolidation

Paroisses jurassiennes	**Animatrices**	**Pasteur.e.s**	**Sous-total**
Eveil à la foi, visites aux familles, baptêmes	6%	22%	28%
Cycle 1	49%	17%	66%
Cycle 2	29%	22%	51%
Cycle 3	29%	69%	98%
Monos, camp de ski, animations	12%	21%	33%
Cadets	11%	1%	12%
Sessions des sortants	6%	9%	15%
SAOE	15%	0%	15%
Aumônerie secondaire I	8%	0%	8%
Sous-total	**165%**	**160%**	**325%**

4.6.5 Remarques :

- Les chiffres ci-dessus sont une cartographie du travail effectué en 2026. Ils ne sont donc pas fixés une fois pour toute et évoluent au fil des ans ;
- Dans le cadre des nouvelles lignes directrices de la catéchèse, les professionnels du domaine se retrouveront dès l'automne 2026 pour en discuter, et cela amènera peut-être des changements parmi des chiffres ci-dessus.
- Dans le canton du Jura, les animateur.trices de jeunesse n'effectuent pas uniquement du travail de catéchèse ou du travail de jeunesse, mais également du travail de lien avec toute la paroisse ;
- Les différences de temps avec les chiffres des prestations s'expliquent par les baptêmes mais surtout par le temps passé en séance qui, dans les chiffres établis en vue du contrat de prestation, figurent sous d'autres rubriques.

5 ANALYSE SWOT

5.1 GOUVERNANCE RÔLES ET ARTICULATION DES ÉCHELONS

Le besoin central est de distinguer clairement la décision stratégique, la coordination régionale et la réalisation locale. La tension entre regroupement et proximité traverse toute l'analyse.

Forces	**Faiblesses**
• Collaboration et confiance entre professionnels *• Vision transversale sur plusieurs régions*	*• Rôle de connexion3d et projets parfois mal compris* *• Leadership insuffisant sur certains projets* *• Organisation centrale dépendante d'une seule personne* *• Lien et vision de l'échelon supérieur jugés flous*
Opportunités	**Menaces**
• Nouvelles lignes directrices comme cadre commun	*• Réorganisations simultanées et charge de comptes rendus* *• Risque de pilotage trop descendant*

5.2 RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENCES ET RELÈVE

Les compétences existent, mais elles sont fragiles et concentrées. L'enjeu est de sécuriser les postes, répartir les tâches et organiser une relève professionnelle et bénévole.

Forces	**Faiblesses**
• Équipe variée de professionnels bénévoles et jeunes accompagnants *• Professionnels connaissant bien le terrain* *• Diversité des profils et bon accompagnement*	*• Ressources restreintes et fragiles* *• Peu de bénévoles et KT porté surtout par les professionnels* *• Répartition et rôles insuffisamment clarifiés*
Opportunités	**Menaces**
• Responsabilisation progressive des jeunes accompagnants *• Formations et diversification des profils* *• Reconstruction d'une équipe de bénévoles*	*• Réduction des taux de postes* *• Baisse des membres et difficulté à financer les forces nécessaires*

5.3 COMMUNICATION VISIBILITÉ ET RELATION AVEC LES FAMILLES

La communication est à la fois un métier insuffisamment doté et une condition d'accès aux publics. Elle couvre la stratégie, les outils, les fichiers, le relais local et la présence hors les murs.

Forces	**Faiblesses**
• Relations de qualité entre jeunes et professionnels *• Groupes fidèles et dynamiques* *• Capacité de traduire les thèmes spirituels pour les jeunes*	*• Manque de ressources pour la communication externe* *• Difficulté de contact avec les familles* *• Projets mal compris par certains partenaires*

Forces	Faiblesses
Opportunités	**Menaces**
• *Responsable communication dédié et plan global pour l'Erguël* • *Bénévoles multiplicateurs* • *Visites aux familles et événements socio culturels*	• *Image négative de l'Église* • *Évolution rapide des canaux* • *Protection des données et annuaires lacunaires*

5.4 TERRITOIRE MOBILITÉ ET PROXIMITÉ

Le grand territoire crée un seuil critique de participation tout en rendant les déplacements plus difficiles. Le modèle doit combiner des pôles accessibles et des temps régionaux attractifs.

Forces	Faiblesses
• *Régionalisation déjà éprouvée pour 7 paroisses* • *Rencontres entre jeunes et mutualisation des coûts* • *Diversité des lieux forêt camps et autres*	• *Distances et faible fréquence des contacts* • *Agendas difficiles à concilier* • *Tension constante entre masse critique et proximité*
Opportunités	**Menaces**
• *Faciliter les déplacements* • *Fédérer les jeunes sur une zone large* • *Ouvrir les lieux à des publics nouveaux*	• *Concurrence des activités et absentéisme* • *Liens sociaux affaiblis par l'étendue du territoire*

5.5 ARCHITECTURE DE L'OFFRE ÂGES ET PARCOURS

L'offre couvre 0 à 25 ans et constitue un actif majeur. La rigidité des cycles et la diversité des âges invitent à raisonner en parcours et en formats modulaires.

Forces	Faiblesses
• *Couverture complète de 0 à 25 ans* • *Activités riches concrètes et adaptables* • *Dynamique jeunesse 13 à 25 ans*	• *Catégories d'âge rigides* • *Écarts importants entre participants* • *connexion3d perçue comme limitée aux adolescents*
Opportunités	**Menaces**
• *Mélange raisonné des années pour les fratries* • *Nouvelles formes de KT et activités jeunesse* • *Ouverture à tout jeune intéressé*	• *Désintérêt progressif pour la catéchèse* • *Emplois du temps chargés et concurrence extrascolaire*

5.6 PARTENARIATS ET POSITIONNEMENT DE CONNEXION3D

connexion3d est simultanément une ressource, un réseau et une source d'ambiguïté. Une convention de service explicite est nécessaire pour passer d'un partenariat de personnes à un partenariat institutionnel.

Forces	Faiblesses
• *Compétences matériel financement et mise en réseau* • *Mandat clair dans certaines expériences* • *Partenaires externes demandeurs*	• *Rôle de soutien ou de fournisseur non stabilisé* • *Partenariats complexes* • *Périmètre d'âge jugé trop étroit*
Opportunités	**Menaces**
• *Extension du soutien à plusieurs âges* • *Référentiels communs* • *Coopérations hors église et visibilité régionale*	• *Dépendance à des acteurs ou compétences spécifiques* • *Perte de lisibilité pour les paroisses*

5.7 FINANCES MOYENS ET FONCTIONS SUPPORT

La soutenabilité financière menace directement les postes et l'organisation. Les ressources actuelles permettent encore d'expérimenter, mais leur fragilité appelle une gestion partagée.

Forces	Faiblesses
• *Budget et moyens permettant de nombreux projets* • *Mutualisation régionale déjà source d'efficience* • *Ressources matérielles disponibles*	• *Finances inégales entre paroisses* • *Coûts de communication et de professionnels difficiles à porter seuls* • *Administration perçue comme lourde*
Opportunités	**Menaces**
• *Stabiliser le financement du syndicat et des postes* • *Achats et ressources partagés* • *Valoriser la qualité plutôt que le seul volume*	• *Restrictions budgétaires et baisse des taux* • *Érosion des membres appelée à se poursuivre*

5.8 DONNÉES PILOTAGE QUALITÉ ET SÉCURITÉ

Les données disponibles ne permettent pas toujours de contacter les familles ni d'objectiver la participation. Les mêmes standards sont nécessaires pour la sécurité, la qualité et l'apprentissage collectif.

Forces	Faiblesses
• *Expérience du terrain et liberté de tester* • *Capacité de remise en question* • *Professionnels en dialogue*	• *Annuaires incomplets* • *Propositions parfois aléatoires* • *Dépendance à une personne et savoirs peu formalisés*
Opportunités	**Menaces**
• *Tableau de bord commun* • *Système de référence sécurité écoute direction de camp* • *Capitalisation des expérimentations*	• *Contraintes de protection des données* • *Charge administrative si le pilotage devient trop lourd*

Répartition optimale des compétences entre les différents échelons de centralisation

	Degré de centralisation			
	Local	**Cordonné**	**Mutualisé**	**Centralisé**
Gouvernance	1		2	1
RH			2	2
Communication, visibilité	2		2	
Territoire, mobilité, proximité	2		2	
Architecture de l'offre	2		1	1
Partenariat et connexion 3D	1			3
Pilotage qualité				4

6 VARIANTE 1 – CENTRALISATION

6.1 PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA VARIANTE

La variante proposée est pensée sur un arrondissement séparé en 8 régions distinctes, citées si-dessous du sud au nord :

- Lac-en-Ciel (paroisses de La Neuveville, Diesse et Nods, ces deux dernières formant la paroisse du Plateau de Diesse dès janvier 2027)
- Bienne francophone
- Rondchâtel
- Le syndicat de l'Erguël (de Sonceboz à La Ferrière)
- Le syndicat du Par8 (de Tramelan à Grandval)
- Delémont
- Franches-Montagnes
- Porrentruy

Ce projet jeunesse souhaite respecter les nouvelles lignes directrices pour le travail ecclésial enfance et jeunesse (0 à 25 ans) adoptées par le Synode en novembre 2025. De plus, la cohérence « catéchèse » - « jeunesse » est également au cœur de la réflexion du groupe de travail, ce dernier souhaitant également une réforme du concept de connexion3d (département jeunesse de l'Arrondissement du Jura).

Il paraît également essentiel de garder à l'esprit la tension entre proximité du terrain jeunesse et centralisation de certains services. Le groupe de travail est pleinement conscient que la variante 1 ne pourra pas convenir à toutes les paroisses et/ou régions. Cette variante souhaite répondre aux différents enjeux actuels pour les paroisses que sont notamment, les moyens pour engager du personnel formé et donc de disposer de compétences pointues et diverses pour le travail jeunesse qui leur incombe.

Dans ce sens, la variante 1 propose une centralisation des engagements professionnels enfance, jeunesse et famille par le CSJ. Les professionnel·les travaillant en « pool » de compétences seraient alors chargés de proposer une offre « enfance, jeunesse et famille » aux paroisses de l'Arrondissement. Ces dernières garderaient une marge de manœuvre quant au choix et besoins d'activités spécifiques à leur terrain.

Le CSJ deviendrait alors employeur déchargeant ainsi les paroisses des diverses tâches RH. Les paroisses et les régions délègueraient la tâche « enfance, jeunesse et famille » aux employé·es « 0-25 ans » du CSJ chacune s'acquittant financièrement auprès du CSJ pour les prestations fournies.

6.2 GOUVERNANCE ET PILOTAGE

6.2.1 Le Conseil du Synode jurassien

Le CSJ devient l'employeur du personnel enfance, jeunesse et famille de l'Arrondissement (les pasteur·es ne sont pas compris dans ce personnel). Il appartient au CSJ de gérer son personnel et de donner, à ce dernier, les moyens de faire vivre des offres ecclésiales 0–25 ans (ainsi qu'un parcours de confirmation) au sein des paroisses de l'Arrondissement.

Le CSJ est le garant du projet 0-25 ans sur l'Arrondissement du Jura, il lui incombe également le devoir d'évaluer les projets, les collaborations ainsi que la pertinence des interventions entreprises.

6.2.2 Les paroisses/régions

Les paroisses et/ou régions délèguent au CSJ les compétences pour l'engagement du personnel. Plusieurs possibilités s'offrent à chacune des paroisses/régions :

1) **Prestations « standardisées »**
 Les paroisses/régions accueillent le projet 0-25 ans tel qu'il est proposé par l'équipe du CSJ.
2) **Prestations « à la demande »**
 Les paroisses sont libres de garder la vision de leur projet 0-25 ans, elles peuvent mandater le pool de compétences du CSJ pour la mise en œuvre de l'entier ou partie de leur projet.
3) **Prestations « hybride »**
 Les paroisses/régions accueillent le projet 0-25 ans tel qu'il est proposé par l'équipe du CSJ et peuvent également demander une ou l'autre activité spécifique selon les habitudes et les besoins.

6.3 RESSOURCES HUMAINES

Le CSJ devenant l'employeur principal, les paroisses sont ainsi libérées de la nécessité de disposer impérativement des compétences RH pour la gestion de leur personnel enfance, jeunesse et famille.

Ceci présuppose une économie possible pour les paroisses utilisant la prestation. Il incombe également au CSJ de disposer d'un centre de compétences fort pour la gestion de ses ressources humaines.

L'avantage est également grand pour les employé·es qui pourraient alors bénéficier, pour certains, d'un seul contrat de travail à un taux d'engagement conséquent et ainsi également des prestations sociales telles que la LPP.

En termes de mutualisation, l'opération est également intéressante en cas d'arrêt de travail ou de maladie d'un·e collaborateur·trice, l'absence de ce·cette dernière pouvant être absorbé par l'équipe.

6.4 COMMUNICATION ET DONNÉES

Les paroisses/régions restent leader en termes de communication et de données. C'est-à-dire que ce sont elles qui ont la responsabilité de communiquer avec leur paroissien·ennes (enfants, jeunes, familles, etc.). Les données telles que les fichiers paroissiaux restent en mains des paroisses.

Le pool 0-25 ans du CSJ informe les paroisses du contenu, du public et des délais de la communication à entreprendre.

Un travail de coordination fiable et précis est mis en place par le pool 0-25 ans du CSJ avec les paroisses afin de faciliter la transmission d'information et de veiller à la cohérence de l'offre sur le territoire de l'Arrondissement.

6.5 CONCEPTION DES PARCOURS

La coordination

L'Arrondissement étant un relativement grand territoire, il paraît essentiel de disposer d'une équipe de coordination des projets 0-25 ans. Cette équipe est en lien directe avec les paroisses et les pasteurs (ou autres professionnel·les et/ou bénévoles engagé·es), leurs défis et leur besoin

L'intervention

Les offres 0-25 ans s'articulent en 3 pools, chaque pool disposant des compétences professionnelles nécessaires pour le travail auprès de chacun des publics :

- Pool enfance (6 à 12 ans)
- Pool jeunesse (13 à 25 ans)
- Pool familles (0 à 5 ans et les parents, grands-parents et familles)

Les relais multiplicateurs

La distance peut être grande entre les différents pools d'animation et le terrain. Les pasteur·es, les bénévoles, les paroissiens et les conseils de paroisse sont des relais multiplicateurs privilégiés sur le terrain paroissial.

6.6 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Avantages	Inconvénients
- Gain de temps et d'énergie pour les paroisses. - Partage des meilleurs pratiques. - Outils RH centralisés. Diverses économies d'échelle. - Économie de temps autour de la gestion du personnel (entretien, conflit), remplacement automatique des animateurs·trices - Augmentation des prestations pour les petites paroisses. - Meilleure gestion de l'agenda globale des activités. - Coordination globale du projet 0-25 ans. - Gain de temps et d'énergie pour la préparation d'activité qui peuvent être vécue dans plusieurs paroisses - Répartition plus équitable et solidaire des ressources entre les régions. - Emplois plus attractifs grâce à des taux d'engagement plus importants. - Accès à des compétences spécialisées pour toutes les régions. - Continuité renforcée du parcours entre famille, enfance et jeunesse. - Moins de dépendance d'une région à une seule personne.	- Une coordination inefficace pourrait perdre le lien avec les paroisses. - Outils de coordination efficaces doivent être mis en place. - Risque d'effacement des spécificités d'une paroisse. - Augmentation des déplacements des professionnel·les. - Conflits de priorités possibles entre plusieurs régions. - Difficulté à définir une répartition équitable des ressources. - Risque de lourdeur administrative lié à la centralisation. - Période de transition potentiellement complexe entre l'ancien et le nouveau fonctionnement.

Remarque : Conditions de réussite

- Des personnes de référence clairement identifiées dans les régions.
- Des critères transparents pour répartir les ressources.
- Des rôles clairement définis entre CSJ, régions et paroisses.
- Des outils simples et efficaces de coordination.

– Une évaluation régulière permettant d'adapter le modèle.

7 VARIANTE 2 – DÉCENTRALISATION

7.1 PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA VARIANTE

La variante proposée est pensée sur un arrondissement séparé en 8 régions distinctes, citées ci-dessous du sud au nord :

- Lac-en-Ciel (paroisses de La Neuveville, Diesse et Nods, ces deux dernières formant la paroisse du Plateau de Diesse dès janvier 2027)
- Bienne francophone
- Rondchâtel
- Le syndicat de l'Erguël (de Sonceboz à La Ferrière)
- Le syndicat du Par8 (de Tramelan à Grandval)
- Delémont
- Franches-Montagnes
- Porrentruy

Ce projet jeunesse souhaite respecter les nouvelles lignes directrices pour le travail ecclésial enfance et jeunesse (0 à 25 ans) adoptées par le Synode en novembre 2025. De plus, la cohérence « catéchèse » - « jeunesse » est également au cœur de la réflexion du groupe de travail, ce dernier souhaitant également une réforme du concept de connexion3d (département jeunesse de l'Arrondissement du Jura).

Cette deuxième variante (décentralisée) garde l'idée d'une équipe jeunesse 0-25 ans centralisée au CSJ, comme développée dans la variante 1 (centralisée), mais elle laisse plus de liberté de choix aux paroisses, d'adhérer, ou non, au projet global. Le projet d'une équipe jeunesse 0-25 ans dépendra du type d'adhésion choisie par chaque paroisse/région/syndicat. Cette variante reprend les pools de compétences pour les offres familles, enfances et jeunesses telle que développées dans la variante 1.

7.2 GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Dans cette variante, le pool jeunesse 0-25 ans centralisé existe, mais les paroisses ont la liberté d'y adhérer ou non. Cette liberté ne permet pas au pool jeunesse de remplir ses fonctions à 100%, ainsi son existence est dépendante du nombre d'adhésion.

Le pool met en place un système d'adhésion sur 3 ans, permettant à chaque paroisse/région/syndicat d'évaluer sa satisfaction en fonction des prestations reçues. Les paroisses adhérentes bénéficient des avantages cités dans la variante 1, à savoir une gestion centralisée du personnel et des moyens de faire vivre des offres ecclésiales selon les trois prestations (standardisées, à la demande, hybride).

Il reste à déterminer le nombre d'adhésion minimum nécessaire pour que ce système d'offres centralisées 0-25 ans soit viable sur la durée. Cette adhésion prend la forme d'un contrat de prestation à la demande.

Si une paroisse/région/syndicat ne souhaitent pas adhérer, elles peuvent cependant commander une prestation unique, sans garantie que celle-ci puisse être répétée chaque année et sans exclusivité sur le territoire de la paroisse

7.3 RESSOURCES HUMAINES

Chaque paroisse est responsable de ses ressources humaines et de l'engagement de son personnel jeunesse si elles n'adhérent pas au pool 0-25 ans du CSJ.

Chaque paroisse est libre de constituer une commission jeunesse dont le rôle est à définir. Elle pourrait être un organe de contrôle de qualité des prestations fournies par l'équipe jeunesse en place, par le biais d'un rapport annuel où le bilan de l'année catéchétique est présenté et validé.

7.4 COMMUNICATION ET DONNÉES

Les paroisses/régions restent leader en termes de communication et de données. C'est-à-dire que ce sont elles qui ont la responsabilité de communiquer avec leur paroissien·ennes (enfants, jeunes, familles, etc.). Les données telles que les fichiers paroissiaux restent aux mains des paroisses.

Le pool 0-25 ans du CSJ informe les paroisses du contenu, du public et des délais de la communication à entreprendre, dès lors qu'elles adhèrent ou commandent une prestation.

7.5 CONCEPTION DES PARCOURS

En cas de non-adhésion à la variante 1, les paroisses ou syndicats de paroisses peuvent organiser comme elles le veulent les activités jeunesses. Elles peuvent donner libre cours à leurs particularités régionales et entretenir le lien avec les paroissiens·ennes. Cependant, elles peuvent collaborer avec d'autres paroisses et proposer un programme d'activité incluant des activités du pool 0-25 ans du CSJ, sur mandat.

Le pool 0-25 ans propose une série d'activités catéchétiques qui peut être proposée dans plusieurs régions différentes, en prenant en compte les distinctions d'âge développées dans les 3 Pool (familles, enfance et jeunesse).

7.6 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Avantages	Inconvénients
- Flexibilité offerte aux paroisses/régions/syndicats pour la gestion de leur propre nouvelle catéchèse - Conservation des repères paroissiaux (activités clées, fêtes récurrentes) - Garde et perpétue le lien avec les jeunes et les familles - Accès ponctuel au pool même sans adhésion complète. - Possibilité de tester le modèle sur 3 ans avant de renouveler l'engagement. - Possibilité de collaborer entre régions, même en dehors d'une adhésion globale.	- Pas de regard global sur les activités jeunesses de l'arrondissement - Vulnérabilité du système qui est lié au nombre d'adhésion. - Pour les paroisses qui restent dans un système décentralisé, elles restent dépendantes des forces en présences. Par exemple, elles doivent trouver des solutions en cas d'absence imprévue. - Risque d'inégalités entre régions selon leurs ressources propres. - Risque d'un système à deux vitesses entre adhérents et non-adhérents. - Difficulté à dimensionner et stabiliser l'équipe du pool lorsque le nombre d'adhérents peut évoluer.